

# Circuit des lavoirs à Pujols

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

Tout en vous promenant le long de ce circuit, soyez attentif ! Vous découvrirez au détour d'un chemin ou au-delà d'une clôture, des témoignages du passé : puits, pigeonniers, moulins. Vous pourrez également rencontrer des viticulteurs qui vous parleront de leur passion et vous feront déguster leurs vins.



Visorando



Randonnée n°125732

<b>Durée :</b>	3h 00	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	9,29 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	121 m	<b>Activité :</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif :</b>	121 m	<b>Commune :</b>	Pujols (33350)
<b>Point haut :</b>	96 m		
<b>Point bas :</b>	19 m		



## Description

Le départ se fait Place du 14 juillet, devant la mairie (château de Pujols sur Dordogne)

**(D/A)** Se diriger vers le monument aux morts et descendre à droite (première sortie du rond-point). À 100m, tourner à droite à la première maison pour passer derrière le château et suivre le sentier.

Cet endroit donne une vue de l'arrière du château et de la plaine.

À la sortie de ce sentier, prendre à gauche et descendre vers l'église.

*Vous pouvez faire le tour de l'église pour admirer le paysage. L'église est également ouverte, (de novembre à mars de 9h à 17h, d'avril à octobre de 8h à 18h) n'hésitez pas à entrer pour voir un sarcophage Mérovingien du VIe siècle.*

**(1)** Au stop, prendre à droite pour descendre vers le cimetière. Traverser la départementale et se diriger vers Gueynich pour admirer en bas de la côte, sur la droite, le lavoir du XIXe siècle.

*Une table de pique-nique se situe à côté du lavoir.*

Reprendre la parcours et monter vers le lieu-dit Fourreau. Au milieu de la côte, sur la gauche, un autre lavoir. Tourner à gauche direction Caupène, continuer tout droit sur environ 700 m et prendre le chemin herbeux qui longe le bois puis les vignes.

**(2)** À la sortie du bois, suivre le chemin qui vire à gauche entre les vignes pour rejoindre une route goudronnée. Après le premier virage, tourner à droite pour prendre le chemin entre les vignes et le bois pour remonter vers le lieu-dit Martin. Après la troisième parcelle (pré), tourner à gauche.

Vous pouvez voir sur la gauche, la maison forte de La Borie (privée) du XVe et XVIe siècle.

Au bosquet, descendre vers la route goudronnée.

**(3)** Traverser la départementale D232 et prendre la petite route en face. Sur la gauche, vous pourrez voir un autre lavoir. Suivre le chemin entre les vignes et le Château Lacoste. À la petite route, tourner à droite puis tout de suite à gauche après les rangs de vigne. Au bout du chemin, prendre à droite sur la route goudronnée et la suivre sur environ 200 m.

**(4)** Tourner à gauche à la première intersection (à l'angle de la maison aux volets bleu lavande). Monter la petite route goudronnée pour entrer dans le bois et suivre le chemin jusqu'à la sortie du bois.

## Points de passages

### D/A Place du 14 juillet

N 44.808227° / O 0.031433° - alt. 65 m - km 0

### 1 Église Saint-Pierre

N 44.80925° / O 0.030826° - alt. 58 m - km 0.38

### 2 Chemin à gauche

N 44.818059° / O 0.023756° - alt. 30 m - km 2.6

### 3 D232

N 44.812642° / O 0.034329° - alt. 22 m - km 3.85

### 4 Maison aux volets bleus

N 44.808048° / O 0.040117° - alt. 20 m - km 4.8

### 5 Lieu-dit Lafuge

N 44.801696° / O 0.038719° - alt. 74 m - km 5.82

### 6 À droite entre les vignes

N 44.797941° / O 0.033566° - alt. 86 m - km 6.58

### 7 À gauche à la route

N 44.799114° / O 0.026562° - alt. 96 m - km 7.64

### 8 D232

N 44.802401° / O 0.034395° - alt. 87 m - km 8.52

### 9 Escalier

N 44.806918° / O 0.031762° - alt. 72 m - km 9.08

### D/A Place du 14 juillet

N 44.808219° / O 0.031431° - alt. 65 m - km 9.29

*En montant, vous pourrez apercevoir des cabanes dans les arbres, ce sont des postes de tirs aux migrateurs (ne pas y monter - propriété privée).*

Au bout de ce chemin, tout en haut, tourner à droite et longer le bois et les vignes. Prendre le chemin en face qui entre dans le bois et le suivre jusqu'au lieu-dit Lafuge en longeant les vignes.

(5) Traverser le hameau, sur la droite, en contre bas, on aperçoit un magnifique lavoir du XIXe siècle dont le fond est en carreaux de Gironde.

À l'angle de la maison, au Stop, tourner à droite puis, au prochain croisement, virer à gauche.

(6) À l'intersection, virer dans le chemin à droite entre les vignes et suivre le chemin sur la gauche qui longe le bois pour rattraper la route goudronnée. Continuer en face et tourner à gauche dans le chemin entre les vignes et le pré. Au poteau électrique, prendre le chemin à gauche et aller jusqu'à la route goudronnée.

(7) À la route, tourner à gauche. Au croisement en T, tourner à gauche puis à droite direction Les Granges. Passer entre les maisons et emprunter le chemin entre les vignes pour rattraper la départementale D232.

(8) À la départementale, prendre à droite et suivre la route. En arrivant dans le bourg de Pujols, emprunter la rue à gauche (Rue de la Vieille Côté) pour voir en contre bas à gauche, le dernier lavoir du parcours.

(9) Tourner à droite et monter les marches pour arriver sur la Place du Général de Gaulle. Enfin, prendre à gauche pour rejoindre le point de départ. **(D/A)**

## Informations pratiques

Bureau d'information Touristique de Castillon la Bataille

5 allées de la République

33350 Castillon la Bataille

Tél : +33 (0)5 57 40 27 58

Mail : [contact@tourisme-castillonpujols.fr](mailto:contact@tourisme-castillonpujols.fr)

<https://www.tourisme-castillonpujols.fr/>

Le Bureau d'Information Touristique de Castillon-la-Bataille est ouvert :

Juin à Septembre : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Octobre à Mai : le lundi de 9h30 à 12h30, du mercredi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

*Vous pouvez vous procurer à la mairie, des brochures gratuites qui vous donneront des explications sur le château, l'église, le patrimoine et le village en général.*

Les vestiges rencontrés, (puits, moulins, pigeonniers...) sont privés. Nous vous invitons donc à respecter les propriétés privées, et à ne laisser aucune trace de votre passage. Pensez à ramasser vos déchets.

## A proximité

Faites le tour de l'église et admirez la plaine. À l'Ouest Saint-Pey-de-Castets et son église. Dans la plaine, la Motte Sicart ou Motte d'Esperuc du XIIe siècle. Plus à droite, Saint-Émilion et Castillon. Après avoir fait le tour de l'église et l'avoir visitée, reprenez le parcours vers l'Est et le cimetière.

Tous ces lavoirs étaient en activité jusqu'aux années 60 où le village a été équipé de l'eau courante. Le bourg comptait six pompes manuelles avant l'arrivée de l'eau courante.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-pujols-circuit-des-lavoirs/>

**En savoir plus :** Office de Tourisme Castillon-Pujols - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Email : [contact@tourisme-castillonpujols.fr](mailto:contact@tourisme-castillonpujols.fr) - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>







### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**